

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE



Bulletin d'information N° 10

Juin 1999

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

MOT DU MAIRE

Nous arrivons maintenant à la 4^{ème} année de notre mandat (juin 1995 - juin 1999)

Vous pouvez constater que nous continuons à progresser régulièrement sur les promesses que nous vous avons annoncées, lors des dernières élections municipales.

Nos efforts se sont portés dernièrement, sur la suite de l'aménagement de l'Etang, ayant obtenu la subvention souhaitée, par la réfection du chemin d'accès et l'installation d'une borne comportant l'arrivée d'eau et l'électricité. Ils sont complétés par le travail fourni par l'emploi jeune, M. Laurent GALLIER, qui participe activement aux travaux réalisés sur les sites de pleine nature sur le territoire de la commune, aidé en cela de M. FAGOT Régis.

Je remercie les personnes qui ont effectué les travaux d'entretien, ainsi que les habitants qui participent au nettoyage de leurs abords, ce qui contribue à l'embellissement de la commune et j'invite les autres riverains à suivre cet exemple.

Vous aurez bientôt le plaisir de découvrir que le projet sur Internet rubrique SEC ITON est en train de se concrétiser, mis en place par M. MARCHAND, Professeur de sciences naturelles au collège de Conches.

POS: un projet qui nous tenait plus particulièrement à coeur, la création d'un Plan d'Occupation des Sols, que nous avons lancé dès juillet 1995, pour défendre notre vallée (notamment pour éviter la création d'une carrière).

Maintenant, celui-ci arrive à terme. Je vous invite à venir soutenir ce projet en déposant vos observations sur le registre qui sera ouvert à la Mairie, à cet effet. (voir arrêté page suivante)

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

J.C. DEBAIN

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

ARRETE

Prescrivant l'enquête publique du Plan d'Occupation des Sols
et Schéma Directeur d'Assainissement

Le Maire,

A R R E T E

Article 1- Il sera procédé à une enquête publique conjointe sur les dispositions du POS publié pour une durée de 31 jours, du 14 JUIN au 15 JUILLET 1999

Article 2- M. HUILLE domicilié à BERNAY 30 rue Guy Pépin exerçant la profession de Architecte, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du tribunal Administratif.

Article 3- Le dossier du POS rendu public, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 14 juin au 15 juillet inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante .

Article 4- Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le 14 juin de 9 heures à 12 heures
le 5 juillet de 14 heures 30 à 17 heures 30
le 15 juillet de 14 heures 30 à 17 heures 30

Article 5- A l'expiration du délai de l'enquête publique prévu par l'article 1, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune, le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Article 6- Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du département de l'Eure et au Président du Tribunal Administratif .

Le public pourra consulter ce rapport et ses conclusions à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Article 7- Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié dans les quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département:

PARIS NORMANDIE
EURE INTER.

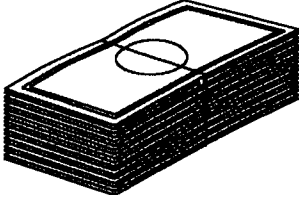
Nous vous rappelons les jours et heures de permanences de la Mairie.

- Mercredi de 18h00 à 19h30
- Samedi de 10h00 à 12h00

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

FINANCES

BUDGETS COMMUNAUX



Compte Administratif 1998:

Le Conseil s'est réuni sous la Présidence de Jacky CRESTEY-HONORE, afin de délibérer sur le Compte Administratif 1998, à savoir:

Section fonctionnement	excédent	685 368.69 F
Section Investissement	Déficit	202 645.13 F
Excédent global		482 723.56 F

Budget primitif 1999:

Le Conseil s'est réuni sous la Présidence de Jean-Claude DEBAIN, afin de délibérer sur le budget primitif 1999 à savoir:

Section fonctionnement	Dépenses - Recettes	1 128 780 F
Section investissement	Dépenses - Recettes	648 745 F

C . C . A . S

Sous la Présidence de Jean-Claude DEBAIN, le CCAS s'est réuni pour délibérer de:

Compte administratif 1998

Section fonctionnement	Excédent	4 237.23 F
------------------------	----------	------------

Budget primitif 1999

Section fonctionnement	Dépenses- Recettes	7 237.23 F
------------------------	--------------------	------------

Pour 1999, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taxes communales au même niveau que les années précédentes.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS



RD60 SECURITE

Nous vous avons annoncé que la municipalité avait sollicité le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention..

Nous venons d'obtenir un accord pour une subvention de 19 800 F

Nous allons donc engager la procédure de réalisation des travaux (étude, etc...)

ECLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 1999, le Syndicat d'électricité (SIEGE) a décidé d'inscrire notre commune pour la réalisation du renforcement de la ligne électrique et de l'éclairage public situé rue du Val aux Boscherons.

Ces travaux devraient être terminés pour la fin juin 1999.

AIDE AUX COLONIES DE VACANCES d'ETE

En raison de diverses demandes, le CCAS après en avoir délibéré:

- décide d'attribuer 20 francs par jour de vacances pour une période maximum de 15 jours, sur présentation des justificatifs de non imposition et de séjour.

Pour les enfants de 6 à 11 ans.

SIVOS

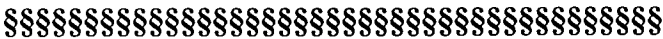
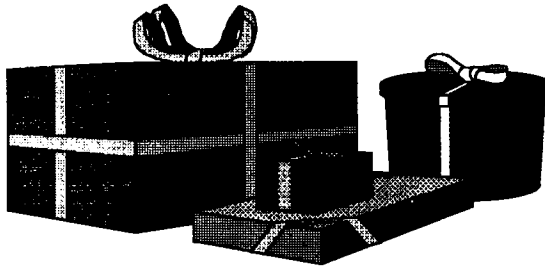
La demande de scolarisation des jeunes devant rentrer à la maternelle d'Aulnay à partir de 2 ans 1/2, ainsi que les entrées des classes primaires de Glisolles, pour la première fois, doivent impérativement passer par la Mairie.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS

NAISSANCES

MORAIS Léana le 30 décembre 1998
POMARES Romane le 03 mars 1999



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes (garçons et filles) nés en avril, mai, juin 1983, doivent se présenter actuellement en Mairie afin d'effectuer leur recensement militaire munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièce d'identité.

Tous ceux nés en juillet, août, septembre 1983, doivent passer en mairie au cours de ce même trimestre.



CARTES IDENTITE ET PASSEPORTS

Pièces à fournir en vue de l'établissement d'une pièce d'identité:

- Livret de famille (pour les épouses et les enfants)
- Extrait d'acte de naissance (lieu de naissance)
- 2 justificatifs de domicile (PTT-EDF-Loyer- etc)
- 2 photos récentes
- document à remplir en mairie pour empreinte.

Délai actuel de délivrance: 2 mois.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

INFOS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
La Bonneville - Aulnay - Glisolles - Gaudreville

Nous voici au milieu de cette année 1999.
Notre calendrier des différentes manifestations a pu être respecté.

Voyage du 21 mars 1999:

Journée Holiday on Ice, où nous avons pu réunir le maximum de personnes des quatre communes, puisque nous étions un car complet (49 personnes), ce qui a bien évidemment diminué nos frais.

Cérémonie du 8 mai 1999:

Comme chaque année nous avons effectué nos dépôts de gerbes sur les quatre communes.
Il est toujours regrettable que nous n'ayons pas plus de personnes pour participer à ces cérémonies du souvenir de nos Anciens disparus. Nous souhaiterions compter davantage sur notre génération d'aujourd'hui, à la recherche du monde fraternel pour la liberté.
Merci à nos Maires pour ce verre de l'amitié qui nous est offert après nos cérémonies.

Appel du 18 juin 1999:

Le Préfet sollicite les Maires du département à prendre leurs dispositions pour l'organisation de cette commémoration.
Cérémonies aux monuments aux Morts.
Lecture de l'appel du 18 juin.
Pour ce 59^{ème} anniversaire nous ferons comme l'année passée.
Les Maires de notre amicale, la Bonneville, Aulnay, Glisolles, Gaudreville se regrouperont pour cet événement. Le Président et le Maire de Glisolles, M. DUVAL Bernard, nous invitent donc à cette cérémonie qui sera collective:

au Monument aux Morts de GLISOLLES (Place de la Mairie)
Vendredi 18 Juin à 18h30

un dépôt de gerbe est prévu, suivi de la lecture de l'appel historique du Général de Gaulle.

Venez nombreux!!!

Un pot de l'amitié sera offert à la mairie de Glisolles.

Amicalement.

Le Président
JC DEBAIN

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE

ASSOCIATION DE L'ENVIRONNEMENT

CLASSEMENT DE LA VALLEE

Où en est la protection de notre vallée

Lors de sa réunion du 6 mai 1999 à la Préfecture de l'Eure, la Commission des sites a émis un vote favorable au projet de classement de: "**la Vallée de l'Iton: section Glisolles à Villalet**". Ce projet de classement sera bénéfique, bien sûr, pour notre commune. Il a d'ailleurs son origine dans une proposition faite par notre association, en accord avec le Conseil Municipal, à la Direction Régionale de l'Environnement (D.R.E), le 13 mars 1996.

Le dossier a été instruit par M. Jean-Michel GANTIER de la DRE et c'est lui qui l'a présenté, avec chaleur le 6 mai, à la commission des sites. Au cours de la même réunion, la commission a émis des avis favorables à deux autres projets de classement présentés par M. Jean-Michel GANTIER. L'un concerne une section Vallée de l'Eure, l'autre une section Vallée de la Risle.

Ainsi la qualité paysagère de nos vallées de Haute Normandie, ainsi que leur fragilité, sont désormais, grâce à la vigilance et à la persévérance des associations, prises en compte tant au niveau départemental (Commission des sites), régional (DRE) que national.

Nouvelles

de l'Association Gaudrevillaise de Protection de l'Environnement (AGAPE)

A l'issue de l'Assemblée générale du 6 mars, quelques changements sont intervenus dans la composition du bureau de l'Association: notre ami Hervé MALLET devant, pour des raisons familiales, reprendre sa liberté, Marc PELLERIN occupera le poste de Président. Mme Véronique CZERNIK a accepté de continuer à assumer, avec bonne humeur, la responsabilité de trésorière. Mme Michèle LE GLATIN succède à Hervé LAURENT au poste, pas facile, de secrétaire et M. Yann LE GLATIN devient trésorier adjoint. *Merci aux sortants. Bravo aux entrants* et bienvenue à ceux que notre environnement concerne.

L'AGAPE à la Commission des Sites

Fixant la composition la Commission des sites, un arrêté préfectoral du 1er mars 1999 a donné à l'AGAPE deux sièges au titre de "Personnalités qualifiées en matière de protection des sites, du cadre de vie et des sciences de la nature". M. Marc PELLERIN y occupe donc, depuis ce jour, un poste de titulaire et M. Jacky CRESTEY-HONORE, un poste de suppléant.

Cette responsabilité, que notre Association est invitée à assumer à l'échelle départementale, prouve le bien-fondé et le sérieux des actions qu'elle a menées depuis sa création sous l'impulsion de ses deux Présidents, MM Jacky CRESTEY-HONORE et Hervé MALLET.

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE
CETTE PAGE EST POUR VOUS

Vous avez des suggestions à nous faire, des idées ou des remarques,
Servez-vous de cette page pour nous les transmettre.

Nom :

Prénom :

Adresse :

BIEN VIVRE A GAUDREVILLE ASSOCIATIONS



COMITE DES FETES

FEU DE LA SAINT JEAN

Le Samedi 26 juin 1999

Rendez-vous à l'Etang à partir de 20 heures pour un COCHON de LAIT Grillé
80 F par adulte et 50 F pour les enfants de moins de 13 ans.

INSCRIVEZ-VOUS avant le 14 JUIN !

Les inscriptions sont limitées à 120 personnes.



LES PAPILLONS BLANCS

Foyer des Murets

Les résidents vous invitent à la Fête de l'Amitié

le Samedi 3 juillet à partir de 15 heures



BAL CHAMPETRE

Le 13 juillet à 21 heures place de l'ancienne Mairie

